

Le 1^{er} décembre 2003

Madame Louise Roy
Présidente
Commission de consultation publique sur le
programme de gestion des matières résiduelles (PGMR)
Communauté métropolitaine de Montréal
1002, rue Sherbrooke Ouest, bureau 2400
Montréal (Québec) H3A 3L6

Re: Commission de consultation publique du Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles de la Communauté métropolitaine de Montréal

L'Institut des plastiques et de l'environnement du Canada (IPEC) de l'Association canadienne de l'industrie des plastiques (ACIP) s'est penché sur le programme de gestion des matières résiduelles qui a récemment été préparé à la demande de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM). Nous saisissons avec plaisir l'opportunité qui nous est offerte de soumettre nos commentaires sur ce programme. Nous avons également identifié, pour le bénéfice de la commission, certaines démarches éprouvées qui peuvent soutenir les objectifs de votre programme et que nous aimerions réaliser en partenariat avec les municipalités.

L'IPEC fait partie d'une vaste organisation nationale (l'Association canadienne de l'industrie des plastiques – ACIP). L'Association est formée d'entreprises qui fournissent des matières premières et qui fabriquent des composantes de plastique destinées à répondre à la demande de manufacturiers oeuvrant dans les secteurs de l'automobile, de la construction, de l'électronique et des biens de consommation. Le mandat de l'IPEC est de faire valoir les avantages des plastiques et d'en promouvoir l'utilisation et la revalorisation responsables. Les objectifs de l'IPEC sont les suivants :

- Encourager le recyclage des plastiques d'une manière viable sur les plans environnemental et économique.
- Travailler en partenariat avec les instances gouvernementales, les organisations non gouvernementales et l'industrie pour proposer des solutions à la problématique des matières résiduelles qui sont de nature à optimiser la performance environnementale et économique de l'ensemble du système de gestion des matières résiduelles.
- Promouvoir une approche intégrée face à la gestion des matières résiduelles de manière à reconnaître les bienfaits environnementaux des plastiques tout au long du cycle de vie des produits de plastique.

L'IPEC a développé une gamme d'outils pour aider les municipalités et nous souhaitons les mettre à l'entière disposition de la CMM.



Le programme de collecte des bouteilles tout plastique

Nous pensons qu'une de nos initiatives serait particulièrement avantageuse pour la CMM dans sa démarche visant à satisfaire aux exigences du gouvernement du Québec à l'égard du détournement de l'enfouissement des emballages plastiques rigides. Le tableau 3.3 montré à la page 46 de votre programme établit l'échéancier de l'accroissement du détournement de l'enfouissement des emballages plastiques rigides. Comme les emballages plastiques rigides sont principalement composés de bouteilles, notre «programme de collecte des bouteilles tout plastique» a déjà démontré son efficacité dans plusieurs régions du Canada et des États-Unis et la CMM pourrait également le mettre à profit. Essentiellement, le programme vise à éliminer la confusion qui existe dans l'esprit de plusieurs citoyens à l'égard des bouteilles de plastique qui sont acceptables dans la collecte sélective. Le simple message suivant: «si la bouteille a un goulot et un bouchon dévissable, mettez-la dans le bac de recyclage» permet aux programmes de collecte sélective des municipalités de récupérer davantage de bouteilles. Les collectivités locales qui ont adopté cette initiative ont enregistré une hausse substantielle de la collecte de matières telles que les bouteilles en polyéthylène haute densité et en polyéthylène téréphtalate, qui représentent environ 90% des bouteilles en plastique. Les marchés pour ces matières sont solides et les prix payés sont très raisonnables. Ces collectivités locales n'ont noté aucun impact négatif suite à l'adoption d'un tel programme.

Pour encourager la participation du public au programme de collecte des bouteilles tout plastique, l'IPEC a conçu des modèles de brochure et de publicités que les municipalités peuvent télécharger de notre site Web puis modifier selon leurs besoins spécifiques. L'IPEC serait heureux d'offrir gratuitement ce matériel graphique, en français ou dans la version anglaise actuelle. Les publicités peuvent être vues sur notre site Web anglais à www.plastics.ca/epic.

Tel que mentionné plus haut, notre expérience a montré que le programme de collecte des bouteilles tout plastique donne les résultats auxquels s'attend la CMM. Toutefois, si la CMM souhaitait mesurer l'efficacité de ce programme dans le cadre d'un projet pilote dans une des municipalités de la communauté métropolitaine, l'IPEC serait tout à fait disposé à offrir son support technique à cette fin. Nous suggérons qu'un organisme comme Recyc-Québec se joigne comme partenaire à un tel projet pilote.

Le Modèle informatique de gestion des matières résiduelles

La gestion des matières résiduelles est une démarche complexe qui comporte plusieurs procédés ou façons de faire. Les avantages environnementaux d'une façon de faire par rapport à une autre, voire d'un système par rapport à un autre, ne peuvent être déterminés que par une évaluation et une comparaison des intrants et extrants environnementaux associés aux divers systèmes considérés. En collaboration avec Corporations Supporting Recycling (CSR) et Environnement Canada, l'IPEC a développé le Modèle informatique de gestion des matières résiduelles, qui est offert gratuitement à toute municipalité. Le logiciel permet de mesurer le fardeau



environnemental du recyclage, du compostage, de la revalorisation énergétique, de l'enfouissement, la biorégénération du sol et, très bientôt, de la digestion anaérobique pour toute la gamme des matières résiduelles qu'on retrouve généralement dans les municipalités. Le Modèle est disponible en français et en anglais. Certaines municipalités québécoises, notamment Trois-Rivières, ont utilisé le Modèle comme outil de gestion de leurs matières résiduelles. Le Modèle peut être obtenu de notre site Web à www.plastics.ca/epic.

L'industrie des plastiques croit au concept de responsabilité partagée où chacune des parties prenantes assume des obligations spécifiques. Nous pensons qu'en encourageant la mise en œuvre d'une initiative comme la collecte des «bouteilles tout plastique» et en offrant un outil comme le Modèle informatique de gestion des matières résiduelles, nous nous acquittons de nos obligations et répondons à un besoin crucial en matière de recyclage municipal.

Nous espérons que la CMM conviendra de la pertinence des outils que sont la collecte des «bouteilles tout plastique» et le modèle de gestion des matières résiduelles dans l'atteinte de ses objectifs. Pour plus d'information, n'hésitez pas à communiquer avec la soussignée au (905) 678-7405, poste 234.

Cordialement,



Catherine Cirko
Directrice générale, IPEC
Vice-présidente, Environnement et Santé, ACIP

